

Diagonales : La parité et l'orthographe

15-12-2009

Dans l'éditorial d'hier, il était écrit : "Une consultante américaine en relations publiques s'est demandé pendant..." Le choix de ne pas mettre "demandé" au féminin a fait l'objet de suffisamment de remarques pour que l'auteur se sente tenu d'approfondir la question. Le constat laisse perplexe. Les sites spécialisés dans les difficultés de la langue française recommandent pour la plupart de ne pas accorder. Ceux qui proposent les conjugaisons de tous les verbes à tous les temps font en revanche l'accord. Mais comme ils le font aussi avec "se donner", il est probable que leur algorithme n'est pas au point. "Elle s'est demandée" apparaît 702 000 fois sur Google, alors que "elle s'est demandé" s'affiche 2 230 000 fois. L'Assemblée nationale et le Sénat font l'accord une fois sur deux. Les universités penchent pour l'accord, les grandes écoles sont plutôt contre. Au Conseil d'Etat, à la Cour des Comptes et à l'Académie française, on n'utilise pas l'expression.

A chacun de choisir son camp. Mais en matière d'accord du participe passé, il est décidément plus commode d'être un homme !

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com